

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE

Sèvres, le 28 novembre 2008

La lettre du Maire

Madame, Monsieur,

En quatre ans de coopération intercommunale, Sévriens et Boulonnais peuvent être fiers d'avoir fait avancer de nombreux dossiers, comme celui des transports en commun avec l'extension de la ligne 26 de Traverciel vers le centre ville de Boulogne-Billancourt, celui du parc nautique de l'Ile de Monsieur que Sévriens comme Boulonnais se sont largement appropriés, celui de l'éclairage public avec l'adoption d'un vaste plan de rénovation qui permettra d'être plus économes en énergie tout en améliorant l'illumination des deux villes et des bâtiments publics ou celui du bilan carbone qui nous engage sur la voie du développement durable. Val-de-Seine vient d'ailleurs d'être primée au Grand prix de l'environnement 2008 pour sa politique de réduction et de prévention des nuisances.

Il est temps aujourd'hui de franchir une nouvelle étape de la construction intercommunale dans notre département en lançant le projet de fusion de Val-de-Seine et Arc-de-Seine : avec Sèvres et Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Vanves et Ville d'Avray constitueraient au cœur des Hauts-de-Seine, aux portes de Paris, un territoire cohérent regroupant l'énergie de 295 000 habitants. Cette nouvelle communauté s'appuierait sur une économie puissante et en plein essor (trapèze de Billancourt, Ile Seguin, Meudon sur Seine et Issy-les-Moulineaux) : à titre d'illustration, les bases de taxe professionnelle s'élèvent aujourd'hui à 1,3 milliard d'€uros.

La nouvelle communauté, qui se substituerait à Arc-de-Seine et Val-de-Seine, offrirait l'opportunité de redistribuer équitablement entre les communes les ressources fiscales et d'élargir les synergies entre nos communes : acquisition du stade Marcel Bec pour favoriser la pratique sportive de tous, effort renforcé pour l'habitat social, urbanisation des terrains Renault, participation active à la Vallée de la culture lancée par le Conseil général des Hauts-de-Seine, etc.

Notre nouvelle dimension économique, financière et démographique renforcerait encore plus les finances publiques des villes de la communauté. Elle nous permettrait de rester maître de notre avenir en prenant une place incontournable dans le débat sur le Grand Paris et l'aménagement de la région capitale afin que notre territoire évolue de manière équilibrée, durable et cohérente.

.../...

HÔTEL DE VILLE

54, GRANDE RUE

BP 76

92311 SÈVRES CEDEX

TÉL : 01 41 14 10 10

FAX : 01 45 34 94 44

.../...

Sous réserve des avis des conseils municipaux de nos sept villes, cette fusion pourrait intervenir à la mi-2009 ou au 1^{er} janvier 2010. L'année 2009 nous permettra de préparer les diverses étapes de ce rapprochement en toute sérénité, tant dans l'intérêt des communes membres que dans celui des agents territoriaux qui œuvrent au sein de nos collectivités. Dans les mois qui viennent, nous préciserons les compétences de la nouvelle intercommunalité, nous en élaborerons les statuts, et nous roderons le fonctionnement des services communautaires.

Pour ma part, je veillerai à ce que l'adhésion de Sèvres à cette nouvelle intercommunalité améliore le sort de chacun d'entre vous, valorise la gestion de proximité telle qu'elle a été mise en œuvre par Val-de-Seine depuis 2004, et se traduise par une représentation équitable dans les instances communautaires. Je m'attacherai aussi à ce que vous soyez régulièrement informés de l'avancement de ce projet essentiel pour l'avenir de notre cité.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Notre maire



François Kosciusko-Morizet

Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine